ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D144175452**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	20/11/2026	26205197

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S054D111**
(9) RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN FRANCE**

(3) COORDONNÉES : **890 rue Jean Prouvé**

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **054D1245**
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
CT-139-ZV(F)	01/07/2013	23/05/2013

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1MAF4DE48644986	M1	VASP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVS332T000	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

187840

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

Attestation délivrée le 21/11/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D

4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse : D, G

4.2.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement : D

4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : C

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : D

7.1.1.a.2. SÛRETÉ DU MONTAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS ANCRAGES : Point d'ancrage gravement détérioré : AVD

7.1.2.b.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée : coupure ou signes de distension : AVG

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé: AVD, AVG, ARD, ARG

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion : AV, AR, D, G, AVD, AVG, ARD, ARG

6.2.6.a.1. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires) : AVD

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Kilom?trages relev?s lors des derniers contr?les techniques depuis le 20 mai 2018 :

04.03.2024: 183 718 km / 11.03.2023: 180 151 km / 15.03.2022: 165 484 km
16.03.2021: 151 283 km / 18.03.2020: 138 680 km / 30.03.2019: 124 737 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-0.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	1 %		10 %	
Force verticales :	1409 daN		878 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	459 daN	459 daN	298 daN	303 daN
Déséquilibre (< 20%) :	0 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	459 daN	459 daN	298 daN	303 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 66 %
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 19 %
Émissions à l'échappement
Opacité des fumées (0.51m⁻ ¹) : C1: < 0.10 C2: < 0.10

Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-0.6 %	-0.1 %
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-4.0 %	-4.0 %